



DEMANDE DE TRAVAUX EAU POTABLE

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez raccorder votre propriété au réseau public d'eau potable. Afin de nous permettre d'étudier votre projet, nous vous remercions de compléter, le plus précisément possible, ce formulaire de demande de travaux puis de nous le retourner par voie postale ou par mail en y joignant les pièces suivantes :

- La **copie d'une pièce d'identité** (carte d'identité, permis de conduire, Kbis pour les entreprises...) pour permettre l'ouverture du contrat d'abonnement (*).
- Le **plan de situation** du terrain à desservir.
- Le **plan de masse au 1/500^{ème} ou au 1/200^{ème}** coté indiquant l'implantation de l'immeuble sur la parcelle ainsi que l'emplacement du branchement désiré.

Après réception de votre dossier et étude par un technicien, un chiffrage vous sera transmis par voie postale ou par mail.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Nom du Propriétaire :

Adresse du Propriétaire :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Adresse e-mail :

Souhaitez-vous être contacté : par mail par courrier

Nom du Demandeur :

Adresse du Demandeur :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Adresse e-mail :

Adresse des travaux :

Commune : Code postal :

Parcelle cadastrale n° :

Si votre propriété se situe dans un lotissement :

Nom du lotissement : N° Parcelle ou n° de Lot :

TYPE D'INTERVENTION SOUHAITEE

- Branchement neuf sur domaine public
- Modification d'un branchement existant (déplacement, renforcement)
- Sectionnement définitif d'un branchement existant
- Finalisation d'un branchement (pose d'un regard de comptage, pose d'un compteur)
- Autre (poteau d'incendie, extension,...) :
- Souhaitez-vous : un devis une estimation du coût des travaux/étude de faisabilité

NATURE DE LA CONSTRUCTION A DESSERVIR

<input type="checkbox"/> Immeuble d'habitation	Nombre de logements : <input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Maison particulière	
<input type="checkbox"/> Etablissement public	Préciser : <input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Etablissement industriel	Préciser : <input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Autre (arrosage,...)	Préciser : <input type="text"/>

Un permis de construire a-t-il été déposé ? Oui Non

Si oui, n° de permis :

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DE LA CONSTRUCTION

Installation domestique :

Débit souhaité : m³/h ou l/s

Ou précision du nombre et du type d'installations raccordées :

W.C. :

Baignoires :

Eviers, lavabos :

Douches :

Lave-vaisselle

Machines à laver :

Autre (piscine, arrosage automatique,...) :

Activité industrielle (préciser les besoins) : m³/h ou l/s

Incendie (préciser les besoins et les types : RIA, Sprinklers) : m³/h ou l/s

Autre (préciser) : m³/h ou l/s

Pour les immeubles d'habitation, souhaitez-vous une individualisation des comptages ? Oui Non

Si oui, merci de compléter le formulaire « Demande d'individualisation de comptage ».

Est-il envisagé l'utilisation d'autres sources d'alimentation en eau (**):

Puits, forage :

Réutilisation des eaux de pluie :

Autre :

Date de livraison prévisionnelle du bâtiment :

Le soussigné déclare :

- Avoir pris connaissance du Règlement de Service Eau Potable de Colmar Agglomération (disponible sur simple demande auprès de la Colmarienne des Eaux ou téléchargeable sur www.colmarienne-des-eaux.fr).
- Respecter les Prescriptions techniques d'exécution du raccordement en domaine privé dont il reconnaît avoir pris connaissance (disponible sur simple demande auprès de la Colmarienne des Eaux ou téléchargeable sur www.colmarienne-des-eaux.fr).
- Etre entièrement responsable du mauvais fonctionnement de son installation si les renseignements indiqués ci-dessus s'avèrent erronés.

A

Le :

Signature du demandeur :

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à traiter votre demande. Les destinataires des informations sont les agents techniques et administratifs du Groupement d'entreprises Colmarienne des Eaux/Suez et de Colmar Agglomération dans la limite de leurs attributions respectives et le cas échéant les services du Trésor Public. Vos données seront conservées pendant toute la durée de votre relation avec le Groupement d'entreprises Colmarienne des Eaux/Suez et Colmar Agglomération. Conformément à la Loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 ainsi que du RGDP du 25 mai 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant, que vous pouvez exercer en vous adressant au Groupement d'entreprises Colmarienne des Eaux/Suez ou Colmar Agglomération.

(*) Une fois le traitement administratif terminé, les copies seront détruites.

(**) L'attention du demandeur est attirée sur les points suivants :

- Les installations privées de distribution d'eau potable doivent être réalisées conformément aux normes en vigueur et être protégées contre les retours d'eau. En particulier, toute interconnexion entre le réseau d'adduction d'eau potable et un captage privé (puits, forage, cuve de récupération d'eau de pluie) est interdite.
- D'autre part, conformément à la réglementation, tout prélèvement, puits ou forage d'eau doit être déclaré en mairie.